



# **Les axes marqueurs d'une politique au service des Plescopais**

***Propositions***

Avril 2019



# Pour une politique sociale et écologique

Le présent document est le fruit d'une réflexion associative Plescop Avec Vous, menée depuis plusieurs mois, à partir notamment de données recueillies, par questionnaire, auprès de la population plescopaise.

## Plan du document

- I. Transports et mobilités
- II. Démocratie
- III. Urbanisme et cadre de vie
- IV. Cultures et sports
- V. Vivre ensemble

## Préambule

A ce stade de la réflexion, les axes marqueurs et objectifs ne sont volontairement pas complètement développés, mais l'ensemble du projet doit tendre à :

- **Préserver et améliorer la qualité de vie** des habitants de la commune, pour toutes les générations.
- **Poursuivre et renforcer les engagements** du programme municipal en cours.
- **Relever les défis de l'intercommunalité**, notamment ceux concernant la mobilité et le logement.
- **Susciter et soutenir les projets et actions liés à la transition écologique et énergétique.**
- **Valoriser et soutenir les initiatives locales** et notamment le dynamisme des associations locales.
- **Garantir et renforcer la démocratie** participative et délibérative en associant les habitants dès l'origine des projets.

PLESCOP pourra ainsi participer au mouvement des territoires et villes en transition pour une planète vivable pour tous.

# I. Transports et mobilités

Faciliter et sécuriser les déplacements dans la commune et l'Agglomération en développant de façon volontariste les solutions alternatives à la voiture particulière.

- Favoriser et développer les déplacements collectifs et doux.
- Engager une action forte en faveur de la mobilité cycliste.
- Développer les chemins de randonnées sur la commune.

## Favoriser et développer les déplacements collectifs et doux

- Optimiser et sécuriser les cheminements (individuels et collectifs).
- Favoriser l'accès aux transports en commun (bus, covoiturage, ...).
  - Adapter les circuits (lieux, fréquence).
  - Permettre le transport des vélos.
  - Informer et relayer l'information (site communal, lettre d'information...).
- Créer ou participer à la mise en place d'une plateforme informative (numérique) sur les transports collectifs, partagés, doux, en lien avec les projets de l'agglomération GMVA.

## Engager une action forte en faveur de la mobilité cycliste

- Assurer la continuité des voies cyclistes de la commune.
- Mettre en place une signalétique adaptée.
- Implanter et sécuriser les parkings à vélos sur la commune.
- Développer les liaisons cyclistes vers Vannes (notamment) dans le cadre du projet de plan de circulation de l'agglomération GMVA.

## Développer les chemins de randonnée sur la commune

- Engager, en concertation avec les agriculteurs, l'ouverture des chemins dont certains contours ont été discutés dans le cadre de l'agenda 21.
- Établir les liaisons opportunes avec les sentiers existants dont la voie du Tro Breiz.
- Soutenir le projet de développement des chemins de randonnée de l'Agglomération GMVA.
- Mettre en place les signalétiques adaptées.

# II. Démocratie

- Associer les habitants aux projets municipaux dès leur conception et dans le suivi de leur mise en œuvre .
- Faire vivre la démocratie participative.
- Ouvrir largement les comités participatifs (sans limite de nombre).
- Encourager les initiatives citoyennes.
- Mettre en œuvre les meilleures méthodes d'information, de communication et de débat.
- Faciliter, au quotidien, l'appropriation des moyens numériques actuels et leurs accès, par la population.

# III. Urbanisme et cadre de vie

Penser les projets d'urbanisme en anticipant les évolutions démographiques et comportementales.

- Imaginer de nouveaux modèles urbains sur les projets emblématiques à venir et notamment ceux de ST HAMON et PARK NEVEZ.
- Dynamiser le centre bourg.
- Continuer l'amélioration de la qualité des espaces verts et de loisirs.

## Imaginer de nouveaux modèles urbains

sur les projets emblématiques à venir et notamment St Hamon et Park Nevez

- Soutenir les projets liés à l'énergie et favoriser les opportunités de production collective d'électricité (toitures, garages...).
- Engager une réflexion partagée sur les usages de l'habitat pour chaque îlot.
  - Soutenir les projets d'habitat participatifs.
  - Proposer des terrains à prix attractif pour les jeunes couples et foyers modestes (petites surfaces notamment).
  - Équilibrer la part des logements sociaux, notamment dans les opérations collectives (surfaces, accessibilité..) en assurant la mixité sociale.
- Veiller à l'accessibilité des cheminements : bus, auto, vélo, piéton.
- Aménager des espaces collectifs : maison de quartier, jardins et espaces jeux, ...
- Favoriser l'implantation de commerces de proximité.

## Dynamiser le centre bourg

- Améliorer la circulation du centre bourg. Revoir les sens de circulation et la distribution des parkings (auto et vélos).
- Proposer une ou des actions municipales pour favoriser l'installation de commerces privés ou solidaires :
  - Conforter l'existant du marché hebdomadaire et veiller à l'intégration des producteurs locaux.
  - Assurer la continuité ou la cohérence dans les installations en veillant à créer une dynamique commerciale (rue du général De Gaulle et site de Carrefour Contact).

## Continuer l'amélioration de la qualité des espaces verts et de loisirs

## **IV. Cultures et sports**

### **Faciliter les échanges entre les différentes pratiques culturelles et sportives et les rendre accessibles à tous**

- Apporter aux associations plescopaises les moyens du maintien de leur dynamisme et de leur développement.
  - Mettre en place une instance de coordination des associations.
- Rééquilibrer les équipements dédiés à la compétition sportive vers des équipements de loisirs ouverts.
  - Rendre des équipements publics de sport accessibles pour les non adhérents.
  - Augmenter ou créer les équipements en « espaces partagés » (bancs, tables, espaces jeux, ...) dans les lieux et parcs publics.
- Favoriser le développement des tiers lieux, café associatif, échanges de savoirs à visée intergénérationnelle et pour rompre l'isolement.
  - Mettre à disposition des locaux (par achat ou construction) pour, notamment, favoriser et développer les projets de tiers lieux.
- Mettre en place ou actualiser une plateforme numérique pour faciliter/ développer les projets d'échanges de savoir.

## **V. Vivre ensemble**

### **Renforcer le lien social entre toutes les générations**

- Engager les travaux nécessaires à la qualité de vie des enfants scolarisés.
- Développer des actions en faveurs des adolescents : conseil d'adolescents, autonomie quotidienne (vacances, sports, ...), dispositif « argent de poche », ...
- Faciliter l'accès des usagers aux services publics notamment via les maisons des services au public.
- Renforcer et actualiser les actions de prévention (santé, social, ...), notamment auprès des élèves des écoles maternelles et primaires.
- Rendre accessibles pour tous les espaces, équipements et ouvrages publics, en concertation avec les usagers.
  - Recensement, programmation, mise en œuvre.
- Renforcer et développer les actions en faveur de la population âgée et très âgée dépendante.
  - Développer de nouveaux services en faveur des personnes âgées.